



## COMPTE-RENDU de la REUNION Du CONSEIL de la VIE SOCIALE De l'E.S.A.T Le 1<sup>ER</sup> JUILLET 2015

### Présents :

Mrs Auguste, Deparis, Hallier, Hubert, Merlier, Morin, Pesquet, Prouin, Thaurin, Tshibwabwa, Wilfart  
Mmes Couvert, Godeheu, Lefebvre, Lepicard, Reimbeau, Rousselin, Soret, Voulan

### Excusés:

Mrs Fleury, Gand, Grosset, Mme Lemaitre, Lhotellier,

Absente : Mme Demonchy

### 1. Approbation du précédent compte-rendu.

Le compte rendu du CVS du 28 janvier 2015 est approuvé.

### 2. Questions Communes

→ Présentation des nouveaux membres

Chaque membre se présente.

→ Mission du Conseil de la Vie Sociale

Le conseil de la vie sociale donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement ou du service, notamment sur

- l'organisation intérieure et la vie quotidienne,
- les activités,
- l'animation socioculturelle et les services thérapeutiques,
- les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus,
- l'affectation des locaux collectifs, l'entretien des locaux,
- les relogements prévus en cas de travaux ou de fermeture,
- l'animation de la vie institutionnelle et les mesures prises pour favoriser les relations entre ces participants ainsi que les modifications substantielles touchant aux conditions de prises en charge.

Le CVS est consulté sur l'élaboration et la modification du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement ou de service,

Le CVS établit son règlement intérieur dès sa première réunion.

Le conseil de la vie sociale se réunit au moins trois fois par an sur convocation du président ou, dans les établissements mentionnés au dernier alinéa de l'article 6, du directeur, qui fixent l'ordre du jour des



séances. Celui-ci doit être communiqué au moins huit jours avant la tenue du conseil et être accompagné des informations nécessaires.

→ Règlement Intérieur

Marie Pierre Soret fait lecture du Règlement Intérieur pour mise à jour et validation auprès de ce nouveau conseil. Des corrections ont été apportées quant à la fréquence des réunions (2 au lieu de 3) et à l'envoi des convocations (par mail également).

→ Election du Président / Vice-président

- 4 candidats se présentent au poste de Président.
- Vote à bulletin secret

David Auguste	10 voix
Joël Prouin	3 voix
Ludovic Pesquet	2 voix
Fabrice Hubert	0 voix

David Auguste est réélu Président de ce Conseil de la Vie Sociale pour une durée de 3 ans.

- 5 candidats se présentent au poste de Vice-Président.
- Vote à bulletin secret

Joël Prouin	2 voix
Romain Morin	1 voix
Ludovic Pesquet	3 voix
Mickael Wilfart	5 voix
Perrine Lefebvre	4 voix

Mickael Wilfart est réélu Vice-Président de ce Conseil de la Vie Sociale pour une durée de 3 ans également.

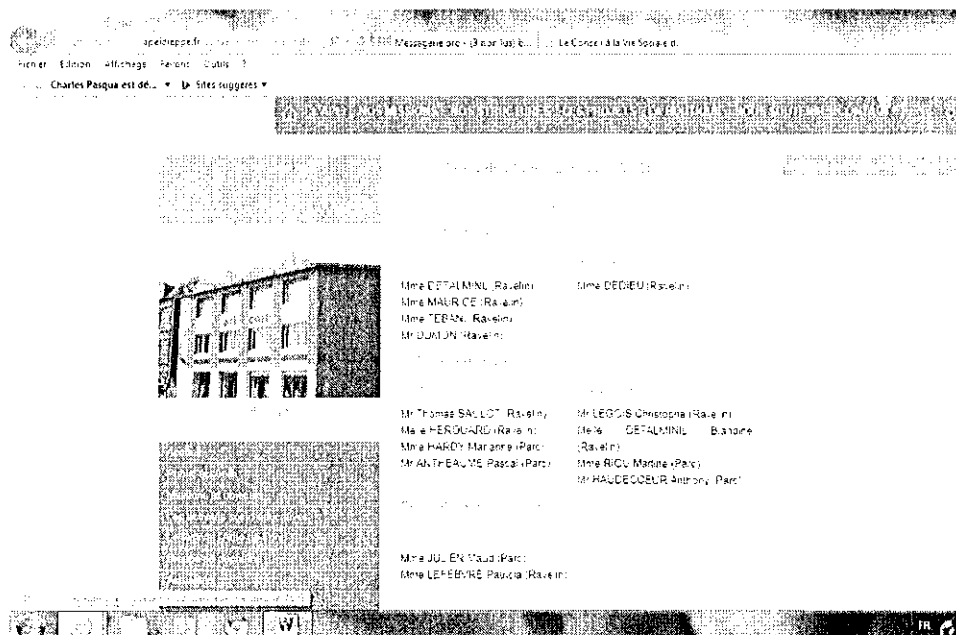
→ Site internet,

[www.apeidieppe.fr](http://www.apeidieppe.fr) en ligne depuis le 29 mai 2015

Une page dédiée aux Conseil de la Vie Sociale et plus précisément aux membres est en ligne (cf. ci-dessous).

Voir pour l'activité garage, David Auguste n'a rien vu sur le site.

Le référent de l'ESAT sera Medhi Assam en lien avec Marc Lefebvre et Vincent Merlier.



### 3. Questions des participants

→ Espaces verts

\*ralentisseur supplémentaire devant la blanchisserie

→ La question a été traitée en CHSCT, des rappels de mesure de sécurité vont être mis en place

\*douches et toilettes même sèches près de l'atelier

→ Impossible pour l'instant dû au système d'évacuation.

\*améliorer la qualité de repas

→ Les repas sont de bonne qualité

→ Espaces 563

\*Achat d'une laveuse

→ A voir car le sol est très sale et la laveuse s'encrasse très vite.

\*Trou dans le macadam au niveau de la sortie Sabre

→ La direction s'occupe de faire les réparations nécessaires.

→ Atelier 564

\*réparer le bardage intérieur

\*fuite d'eau au niveau des cheminées de chauffage et de la fenêtre,

\*Sécuriser le passage entre les 2 ateliers

\*Ajouter des prises électriques

Laurent Sence passera dans l'atelier pour vérifier les travaux à réaliser.

→ Joël Prouin, Laurent Thaurin

\*faire respecter les zones fumeur et ramasser les mégots

→ Un rappel de la civilité et du respect des zones va être fait à la rentrée

→ Voir si les zones « fumeur » sont suffisantes

\*changer les sièges de l'atelier 506

→ Fait

\*nettoyer les vitres

→ En attente de l'entreprise

\*cadenas pour casier

→ Prévoir achat chez Bricomarché

\*décapant thermique, changer les moustiquaires

→ Vu avec le moniteur d'atelier

→ Atelier blanchisserie

\*Des assis debout, des charriots supplémentaires pour le bateau, bannettes, roulettes, chaises de bureau

→ Vu avec les moniteurs d'atelier pour quantifier les besoins

\*la camera sur le parking fonctionne-t-elle ?

→ oui

\*Serait-il possible de garnir les jardinières devant le showroom

→ Oui

## Questions diverses

- Séjour  
David, Mickael et Laurent ont fait les sorties à la journée et sont très satisfaits.
- David Auguste rapporte que le caramel de pommes dieppoises n'est pas en vente dans les épiceries fines de Neuchâtel en Bray.  
Marie Pierre Soret suggère de commander via le site du caramel ou bien de se rendre au Leclerc de Neufchâtel.
- Perrine Lefebvre demande pourquoi les personnes qui ne prennent pas le repas au self doivent désormais s'installer ailleurs qu'au réfectoire et notamment dans la salle Hubert Vain si elles le souhaitent.  
Nancy Couvert et Marie Pierre Soret expliquent clairement les raisons. En effet, ces personnes apportaient leur repas mais prenaient condiments, couverts, assiettes, plateau, eau, pain. La Sogeres nous a alertés et aurait été contrainte de répercuter ce coût sur les Ateliers d'Etran et par conséquent sur les travailleurs déjeunant au self.  
La salle Hubert Vain a donc été proposée aux personnes qui ne souhaitent pas déjeuner au self. Un aménagement de la pièce va être étudié. Les personnes concernées sont invitées à ramener leur glacière.  
Cette mesure ne concerne qu'une vingtaine de personnes. Perrine Lefebvre a remis à Marie Pierre la liste des personnes qui ne déjeunent pas au self et les raisons (parfois le coût, parfois des régimes alimentaires stricts).  
La direction reste vigilante sur ce point et ne manquera pas de suivre l'évolution.
- Les espaces verts proposent d'installer des tables pique-nique près de la rivière afin de pouvoir y déjeuner le midi, en contrepartie ils tondraient la pelouse pendant la pause déjeuner.  
La direction étudiera cette proposition.
- Un cahier de doléance a été réalisé afin de recueillir les demandes des travailleurs ESAT à traiter au CVS. Distribution de ce cahier à chaque représentant des ateliers.
- Evaluation externe : Elle est terminée et positive. Nous devons maintenant écrire le projet d'établissement et poursuivre le plan d'amélioration de la qualité (PACQ).

Aucune autre question diverse étant posée, Nancy Couvert et Marie Pierre Soret remercient les membres de ce Conseil de la Vie Sociale pour leur participation lèvent la séance à 12h30.

Le Président  
David Auguste

